



**Société de conservation du lac Lovering,
C.P. 447, Magog, Québec, J1X 3X7
www.laclovering.org**

**Projet de procès-verbal de la réunion du CA de la Société de conservation du lac
Lovering tenue le vendredi 9 décembre à l'hôtel de ville du Canton de Stanstead**

1. Ouverture de la réunion : La réunion débute à 16h30

Administrateurs présents : André Bélanger, Lucie Borne, Pierre Martineau, Catherine Gibeault, Jean-Noël Leduc, Jacqueline Caboret, Constance Ramacieri, Richard Gervais, Yves Gosselin, Colette Scalabrini

Administrateurs ayant motivé leur absence : Denis Yale, André Henneuse

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Yves Gosselin et appuyé par Colette Scalabrini d'adopter l'ordre du jour après les ajouts suivants au point varia : info aux membres sur le CA, les 50 ans du MCI

Adopté à l'unanimité Prop # 16-31

3. Adoption du procès-verbal du 22 octobre 2016

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Jacqueline Caboret d'adopter le procès-verbal du 22 octobre 2016

Adopté à l'unanimité Prop # 16-32

4. Rapport des activités régulières

- **Qualité de l'eau**

- Il n'y a pas eu de signalisation de cyanobactéries au lac Lovering ni sur Facebook ni autrement.
- Constance Ramacieri écrira à Marie-Josée Goulet du ministère de l'Environnement pour demander qui fait le suivi sur la contamination du site d'enfouissement et pour connaître l'état de la situation.

- **Tributaires**

- Ruisseau Roy

André Bélanger, Jean-Noël Leduc et Jacqueline Caboret ont fait 5 sorties, fin novembre, au ruisseau Roy afin de répertorier les embâcles et les foyers d'érosion dans le lit du ruisseau et dans 6 embranchements. Ils ont constaté que 90% de l'eau provenait du Canton de Stanstead, qu'il y avait plusieurs barrages formés d'arbres et de branches et qu'à certains endroits les rives étaient érodées au point de former des cuves d'une vingtaine de pieds. Ils ont identifié 212 points GPS où des interventions de nettoyage seront nécessaires. Il faudra sans doute prévoir un plan de travail de 2 à 3 ans pour faire le nettoyage du ruisseau.

- Ruisseau des Berges

Jean-Noël Leduc et Yves Gosselin ont marché le ruisseau des Berges jusqu'au barrage. Ils ont constaté que l'exutoire du barrage était complètement colmaté et que l'eau commençait à s'écouler par la section où des bâches couvrent l'ancien barrage de castors, créant par le fait même de l'érosion. Cela pourrait avoir pour effet, en cas de gros coups d'eau, d'affaiblir cette portion de la digue qui pourrait céder. Yves Gosselin a préparé un rapport détaillé décrivant la situation et proposant des solutions immédiates et simples pour régler la problématique soit un nettoyage régulier de l'exutoire et l'installation d'une estacade flottante qui retiendrait les branches en amont de l'exutoire.

Jean-Noël Leduc a fait parvenir le rapport à la mairesse, à Diane Pelletier et à Josée Bernard, pour apprendre qu'il s'agit d'un barrage répertorié par le MDDELCC, donc que la ville n'a pas de compétence sur ce barrage et que c'est la Direction des barrages du ministère qui gère ces ouvrages. Daniel Charron de la ville de Magog contactera le ministère et informera les trois propriétaires qu'un travail de « nettoyage » doit être fait.

Selon Josée Bernard, un des propriétaires, monsieur Bibeau se serait engagé « à trapper les castors et à éventuellement démanteler le barrage » On semble loin de comprendre la problématique réelle.... A suivre de près.

- **Visibilité de la SCLL**

- Constance Ramacieri et Lucie Borne ont assisté à une rencontre organisée par le RAPPEL où se retrouvaient environ 80 représentants d'associations de lacs et de municipalités. Trois conférences ont retenu leur attention. Madame la mairesse d'Austin, Lisette Maillé a parlé du plan de développement stratégique de sa municipalité basé sur une *vision globale* de l'environnement et du développement responsable, une approche qui pourrait être fort inspirante pour la SCLL. Me Jean-François Girard a mentionné, entre autres, que la responsabilité civile est parfois plus grande que les règlements en place et que les citoyens peuvent utiliser des recours juridiques pour protéger l'eau des lacs lorsque les municipalités ne font pas leur travail. Enfin Michèle Gérin a fait la présentation du projet des associations des lacs du comté de Compton demandant aux ministères des Transport de simplifier les conditions de réglementation pour permettre aux administrations locales de gérer, au-delà des restrictions générales qui auront un caractère national, leurs plans d'eau de façon adéquate.

Présentation des conférences : <http://rappel.qc.ca/nouvelles-recentes/177-journee-des-associations-2016.html>

- **Protection des rives**

- Lucie Borne et André Bélanger ont rencontré Alexandra Roy, coordonnatrice des projets, développement durable, pour connaître l'intention de la MRC de s'impliquer ou non dans le projet de recouvrement du myriophylle devant les propriétés au lac Lovering. Une rencontre subséquente a eu lieu avec madame Maillé, présidente du comité du développement durable. De l'information devra suivre sous peu.

- Catherine Gibeault présente au CA trois propositions d'affiche pour les bouées qui serviront au signalement des colonies de myriophylles à éviter.

- L'association forestière du sud du Québec nous offre des arbustes pour le printemps prochain. Comme nous ne savons pas encore quels sont les besoins et que les municipalités font également la même offre aux résidents, nous attendons un moment plus opportun comme le 50^e pour profiter d'une telle proposition.

- **Navigation responsable**

- Lors de la rencontre de suivi sur le projet « Suivez la vague » à la MRC, il a été décidé de poursuivre le projet en intensifiant les démarches de communication.

- **Poissons et pêche**

- Rien à signaler

- **Trésorerie**

Pierre Martineau confirme la bonne situation financière actuelle de la SCLL.

Recrutement

Constance Ramacieri propose une motion de félicitations à Richard Gervais pour son travail exceptionnel d'analyse sur le recrutement d'un bassin d'un millier de propriétés situées pour la plupart dans un rayon de 300 mètres autour du lac. Le travail comprend une rétrospective du recrutement des 5 dernières années, d'où sont extraites les tendances et observations sur le positionnement de la SCLL dans son milieu. À la lumière des informations recueillies, nous constatons que la SCLL compte des membres dans 42% des propriétés bâties autour du lac. En prévision du 50^e, Richard propose de procéder à une réflexion stratégique qui portera sur la vision 2020, les objectifs de recrutement et de financement.

- **Site WEB, babillards et Facebook**

Constance Ramacieri remet un nouvel affichage pour les babillards, affichage qui servira également de carte de vœux à envoyer à nos membres et partenaires.

5. Varia

- Constance Ramacieri propose d'informer les membres de la tenue des réunions du CA
- Constance Ramacieri propose d'envoyer des félicitations à MCI qui célèbre cette année ses 50ans d'existence.

6. Dates des prochaines réunions :

Samedi le 14 janvier 2017 à 9h au Centre communautaire de la ville de Magog

7. Levée de l'assemblée

Il est proposé par André Bélanger et appuyé par Lucie Borne de lever l'assemblée à 18h40

Lucie Borne,
Secrétaire d'assemblée

Moi, je protège mon lac.